



Abomey-Calavi, le 04/07/2023

N° 500-2023/UAC-ENSTIC/D/DA/COORD/SGE/SA

COMMUNIQUE

Portant appel à candidatures pour l'inscription en Master à l'Ecole nationale des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication au titre de l'année académique 2023-2024

Le Directeur de l'Ecole nationale des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ENSTIC) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) communique :

L'Ecole nationale des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication lance trois (03) Masters professionnels en quatre semestres au titre de l'année académique 2023-2024.

1. La procédure d'admission en première année de Master pour l'année académique 2023-2024 est ouverte dans le mois d'avril 2023.
2. **Le dépôt des dossiers démarre le lundi 17 avril 2023 à 09 heures et se poursuivra jusqu'au vendredi 15 septembre 2023 à 16 heures.**
3. L'accès au cycle de Master est ouvert aux titulaires d'une licence professionnelle, d'une maîtrise ou de tout autre diplôme équivalent.
4. Conformément aux instructions du Recteur contenues dans la correspondance 571-19/UAC/SG/VR-AA/Sco-MD du 06 mars 2019, l'admission est prononcée après étude des dossiers par la Commission Universitaire d'Orientation (CUO).
5. Le dossier de demande d'inscription comporte les pièces ci-après :
 - a. une lettre de motivation adressée au Directeur de l'ENSTIC précisant la spécialité choisie ;
 - b. un curriculum vitae ;
 - c. une copie certifiée du diplôme requis ;
 - d. une copie certifiée de l'attestation du Baccalauréat ;
 - e. une copie certifiée des relevés de notes du cycle de licence ou de maîtrise ;
 - f. une copie certifiée de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ou une copie simple de l'acte de naissance biométrique ;
 - g. une attestation de dépôt de dossiers pour les diplômes obtenus à l'extérieur du Bénin ou l'attestation d'authenticité des diplômes ;

- h. Une copie de la carte d'identité nationale ou du passeport ;
 - i. Une copie légalisée de la preuve de compétence en anglais ;
 - j. Le récépissé d'une somme de vingt mille (20.000f) francs CFA représentant les frais d'étude de dossiers à verser sur **le compte n° BJ660 01001 000001044400 92 ouvert au Trésor public;**
 - k. Une quittance de deux mille (2000) francs CFA à verser dans le compte **UBA N° 506100001476** Recettes diverses-UAC du Rectorat pour la Commission Universitaire d'Orientation (CUO) ;
 - l. Une chemise dossier à Rabat.
6. Les spécialités ouvertes pour l'année académique 2023-2024 sous le régime des cours du soir sont :
- Journalisme
 - Communication et Relations publiques
 - Conception et gestion des programmes numériques de développement territorial
7. L'ENSTIC se réserve le droit de ne pas ouvrir l'une ou plusieurs des spécialités annoncées pour chaque régime d'étude pour défaut d'effectif requis.
8. Récapitulatif des profils d'entrée dans les différentes spécialités :

| SPECIALITES | PROFIL D'ENTREE |
|--|---|
| Journalisme | -Licence professionnelle ou Maîtrise (toutes spécialités) -Tout autre diplôme équivalent |
| Communication et Relations publiques | -Licence professionnelle ou Maîtrise (toutes spécialités) -Tout autre diplôme équivalent |
| Conception et gestion des programmes numériques de développement territorial | - Licence professionnelle ou Maîtrise - Tout autre diplôme équivalent |

9. La liste des candidats dont les dossiers ont reçu un avis favorable de la Commission Universitaire d'Orientation (CUO) sera publiée par voie d'affichage.
10. Aucun candidat n'ayant obtenu l'avis favorable de la CUO ne peut être autorisé à s'inscrire en Master et à y suivre les cours. Aucune dérogation n'est possible sous réserve de régularisation.

11. Aucune demande de changement de spécialité ne sera acceptée après l'exécution de trois Unités d'Enseignements (UE) correspondant à quatre (04) matières.

12. Les droits d'inscription ainsi que les frais d'encadrement se présentent comme suit :

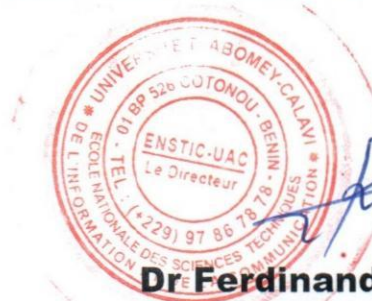
| Nature des frais | Catégorie | | |
|---------------------------|--|-----------------------------|---------------------|
| | Nationaux et ressortissants de l'UEMOA | Ressortissants de la CEDEAO | Autres nationalités |
| Frais de formation par an | 551.200 FCFA | 751.200 FCFA | 910.000 FCFA |

13. Un entretien est organisé au profit des candidats pour connaître la motivation du choix du Master et ses implications.

14. Les candidats sont tenus de consulter régulièrement le tableau d'affichage de l'école pour toute information relative à la procédure.

15. Aucun dossier ne sera reçu hors délai.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le numéro 97 86 78 78.



Dr Ferdinand KPOHOUÉ
Maître de Conférences des Universités